



## Conseil économique et social

Distr. générale  
1<sup>er</sup> mai 2018  
Français  
Original : anglais

---

### Commission de la condition de la femme

Soixante-deuxième session

12-23 mars 2018

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale  
sur les femmes et à la vingt-troisième session  
extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée  
« Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes,  
développement et paix pour le XXI<sup>e</sup> siècle »

### **Déclaration présentée par Canadian Federation of University Women, Federation of American Women's Clubs Overseas, Graduate Women International, Make Mothers Matter - MMM, Soroptimist International, Women's World Summit Foundation, Zonta International, organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social\***

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

---

\* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



## **Déclaration**

### **Problèmes à régler et possibilités à exploiter pour parvenir à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et des filles en milieu rural**

#### **L'autonomisation des femmes et des filles en milieu rural passe forcément par l'éducation**

La définition classique de l'autonomisation renvoie au processus par lequel des personnes acquièrent la capacité d'opérer des choix de vie stratégiques qui leur était refusée auparavant. Cette description est toujours généralement admise. Pour Graduate Women International, l'éducation est une condition préalable à l'autonomisation, et les femmes et les filles des zones rurales doivent avoir accès à une éducation durable et de qualité qui les aidera à orienter leurs choix de vie et aura une incidence positive sur leurs trajectoires de vie.

En outre, Graduate Women International soutient que l'autonomisation inclut la connaissance du plein et indivisible complément des droits de l'homme, en particulier le droit à la liberté de choix qui peut aider les femmes et les filles à réaliser leur plein potentiel en tant que membres de la société et chefs de file dans leurs domaines de prédilection. Une fois que les femmes et les filles auront connaissance de leurs droits fondamentaux, elles seront profondément convaincues de leur propre valeur, ce qui leur donnera les moyens de dépasser les structures dominantes et répressives qui entravent leur progrès. Si Graduate Women International perçoit l'éducation des femmes et des filles rurales sous divers angles, il n'en demeure pas moins qu'elle considère l'accès à la formation agricole, les compétences financières, le calcul et l'enseignement secondaire comme indispensables à leur autonomisation. Par conséquent, elle appelle les États à s'engager résolument à atteindre les 17 objectifs de développement durable qui, ensemble, relèvent les défis posés par la réalisation de l'équité du traitement des deux sexes et l'autonomisation des femmes et des filles en milieu rural. Comme le précisent les objectifs de développement durable, Graduate Women International est d'avis qu'il est essentiel de disposer de données ventilées.

#### **La formation agricole contribue à l'autonomisation des femmes rurales**

La valeur des femmes rurales pour le secteur agricole a été démontrée par de multiples études, mais le manque d'accès à la formation, aux droits fonciers et aux services financiers empêche leur pleine participation à ce secteur et crée les conditions de leur dépendance économique vis-à-vis des hommes.

Graduate Women International affirme que la formation agricole est d'une importance cruciale et que la formation doit porter sur les techniques agricoles modernes adaptées aux conditions locales et l'utilisation durable des ressources naturelles avec pour but ultime d'accélérer le développement économique des zones rurales.

Elle souligne que les efforts déployés par les gouvernements, tels que la construction d'infrastructures routières, la fourniture d'électricité et l'accès aux marchés, pour créer des conditions de vie et de travail favorables dans les zones agricoles sont aussi importants que la formation des femmes rurales à la transformation et à la commercialisation de leurs productions. Parallèlement, les gouvernements doivent fournir aux femmes rurales des terres, de l'eau, des ressources agricoles et des semences.

Pour réduire l'accès aux ressources agricoles fondé sur des préjugés sexistes et améliorer la formation, Graduate Women International prie instamment les gouvernements de prendre les mesures suivantes :

- Mesurer la valeur des politiques ciblant les femmes rurales en utilisant un échantillon représentatif ;
- Mettre en place des coopératives agricoles qui offrent une formation et des mesures incitatives pour stimuler la participation ;
- Effectuer des analyses comparatives entre les sexes approfondies afin d'identifier les possibilités de promotion des femmes rurales ;
- Travailler en partenariat avec des groupes de femmes d'affaires, des organisations non gouvernementales et des groupements locaux de femmes à améliorer les compétences des femmes rurales ;
- Offrir gratuitement des programmes de formation professionnelle agricole adaptés au contexte local qui enseignent aux femmes comment monétiser leur travail agricole ;
- Mettre en place des institutions financières communautaires pour octroyer des microcrédits.

#### **L'éducation financière des femmes rurales : une étape vers l'autonomisation**

Les droits économiques des femmes rurales sont trop souvent ignorés, ce qui contribue à leur marginalisation et entrave leur autonomisation. Graduate Women International s'oppose fermement à ce déni des droits économiques et plaide pour l'amélioration de l'accès des femmes rurales du monde entier à l'éducation financière. La formation en gestion de l'argent réduira sans nul doute les inégalités économiques auxquelles sont confrontées les femmes rurales et aboutira à une plus grande autonomisation.

L'éducation financière améliore l'indépendance et l'inclusion socioéconomique des femmes. Pour un pourcentage considérable de femmes rurales, les possibilités qui se présentent demeurent inaccessibles en raison du manque de services de soutien tels que le transport et la garde d'enfants. Graduate Women International insiste sur le fait que les prestataires de formation devraient dispenser les connaissances financières sous des formes non traditionnelles dans le but d'inclure les femmes analphabètes.

Il ne fait aucun doute que l'accès des femmes aux services financiers a connu des progrès depuis l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Nombre de gouvernements annoncent qu'ils ont lancé des plans tenant compte de la problématique hommes-femmes dans l'optique d'améliorer les compétences financières des femmes rurales ; toutefois, des retards persistent dans la mise en œuvre en raison du coût élevé de ces programmes et du manque de formateurs professionnels. Dans son exposé oral à la cinquante-neuvième session de la Commission de la condition de la femme, Graduate Women International a insisté sur la nécessité pour les États de donner la priorité aux compétences financières dans le système éducatif. Dispensée dès le plus jeune âge par des enseignants qualifiés, l'éducation financière est essentielle pour donner aux femmes les moyens de prendre en charge leur propre autonomie économique ; elle doit dès lors être intégrée dans les programmes d'enseignement.

Les femmes rurales jouent un rôle important dans le développement et la stabilité de leur cadre de vie, c'est pourquoi Graduate Women International appelle

les États à faire preuve d'une volonté politique plus forte en faveur de l'autonomisation des femmes vivant en milieu rural à travers les mesures suivantes :

- Fournir aux femmes des conseils pertinents et sans préjugé en matière d'éducation et de formation professionnelle ;
- Réviser les politiques pour garantir aux femmes rurales un accès sur un pied d'égalité à l'éducation, aux services financiers, y compris l'assurance-récolte, aux ressources agricoles, aux services d'infrastructure de base, au transport, au logement, aux soins de santé, à la sécurité alimentaire, aux droits fonciers, aux possibilités d'emploi, aux soins aux enfants et aux personnes âgées et aux moyens technologiques à faible intensité de main-d'œuvre ;
- Adopter des stratégies et des budgets de développement rural tenant compte des disparités entre les sexes en vue d'assurer l'intégration des femmes rurales ;
- Réformer la législation pour éliminer toutes les pratiques discriminatoires, y compris la violence à l'égard des femmes et des filles ;
- Organiser des programmes de sensibilisation générale dans les zones rurales en vue d'informer les femmes sur les technologies de l'information et des communications qui peuvent les aider à communiquer avec des groupes de soutien et à bénéficier de conseils en ligne pour faciliter leur travail ;
- Améliorer l'accès à Internet dans les zones rurales.

**L'éducation est une condition préalable à l'autonomisation : place à une action multilatérale au niveau mondial**

L'égalité d'accès à une éducation de qualité représente toujours un défi majeur pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Partout dans le monde, 263 millions d'enfants, dont 130 millions de filles, sont privés d'éducation (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture). Dans les communautés rurales, le problème est particulièrement grave car seulement 39 % des filles fréquentent un établissement scolaire, contre 45 % des garçons. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, les filles rurales courent deux fois plus de risques de ne pas être scolarisées que les filles urbaines. Toutes les études montrent que l'éducation est gage d'une meilleure nutrition, une meilleure santé, une diminution de la vulnérabilité aux maladies pouvant être évitées, telles que le VIH/sida, d'une réduction de la violence domestique, des mariages forcés et mariages d'enfants et des grossesses précoces. L'éducation améliore sans conteste la position des femmes et des filles en milieu rural et, sans éducation, la combinaison de toutes ces menaces grève leur autonomisation. Pour ces raisons, Graduate Women International continue de rappeler aux États leur engagement vis-à-vis du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et en particulier en ce qui concerne les objectifs de développement durable 4 et 5.

Graduate Women International estime que le moyen le plus efficace de surmonter les difficultés auxquelles les filles rurales sont confrontées lorsqu'elles tentent d'accéder à une éducation est d'augmenter le nombre d'enseignantes dans les établissements scolaires en milieu rural. Les recherches montrent que les parents sont peu enclins à laisser leurs filles s'instruire auprès d'enseignants de sexe masculin ; dès lors, la présence d'enseignantes fait qu'un plus grand nombre de filles accèdent à l'éducation et vont au bout de leur cursus scolaire. Les enseignantes offrent une protection contre le harcèlement de la part des garçons et du personnel masculin, défendent les besoins des filles en installations sanitaires et sont de bons modèles qui

démontrent le lien positif entre l'éducation et les perspectives d'emploi. C'est pour cette raison que Graduate Women International continue de s'efforcer d'augmenter le nombre d'enseignantes dans les établissements scolaires en milieu rural par le biais de son projet « Teachers for Rural Futures » ; ce projet mis en œuvre en Ouganda vise à former 50 jeunes femmes au métier d'enseignant.

Étant donné que l'éducation est une condition préalable à l'autonomisation, le Graduate Women International fait les recommandations suivantes pour réduire les obstacles à l'éducation auxquels se heurtent les filles et les femmes en milieu rural :

- Ouvrir des établissements scolaires plus près des communautés rurales afin de réduire le risque de préjudice pour les filles de ces zones qui se rendent à l'école à pied ;
- Garantir un accès durable et idéal du point de vue logistique à l'eau potable en vue de réduire le double fardeau des travaux domestiques (des recherches citées par l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes montrent qu'une réduction de 30 à 15 minutes du temps mis pour accéder à l'eau augmente la fréquentation scolaire des filles de 12 %) ;
- Investir dans des mesures de soutien à la gestion des ménages telles que les services de garde d'enfants, les moyens technologiques à faible intensité de main-d'œuvre et les cuisinières solaires ;
- Investir dans des installations sanitaires et fournir des produits sanitaires aux filles pauvres des zones rurales ;
- Abroger les lois discriminatoires en matière de succession ;
- Augmenter le nombre d'enseignantes dans les établissements scolaires des zones rurales ;
- Prendre toutes les dispositions utiles pour que les établissements scolaires élaborent une politique scolaire qui promeuve l'autonomisation et les droits des femmes et l'appliquent de manière effective.

Graduate Women International se félicite de contribuer à la soixante-deuxième session de la Commission de la condition de la femme et se réjouit à l'idée de travailler en partenariat avec les gouvernements, la société civile, les secteurs public et privé pour autonomiser les filles et les femmes rurales de tous âges.